



Natures (classes grammaticales)

Chaque mot de la langue française appartient à **une classe de mots**
(c'est sa **nature ou classe grammaticale**).

Il existe plusieurs natures :

Le nom : nom propre (avec une majuscule) ou nom commun. Il désigne des choses, des personnes, des animaux, des idées, des sentiments... (*chien, colère, France...*)

Le déterminant. Il introduit le nom. (*le, ces, son, les, trois...*)

L'adjectif qualificatif. Il précise le nom ou le pronom qu'il accompagne. (*petit, craintif, belle...*)

Le pronom. Il remplace un nom ou un GN. (*il, Lui, les, Eux*)

Le verbe à l'infinitif ou conjugué. Il exprime l'action faite par le sujet (*chanter, dormir...*) ou un état (*devenir, sembler...*).

L'adverbe. Il précise le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe (*rapidement, beaucoup*). C'est un mot invariable.

La préposition. Elle introduit un complément (*à, de, pour, en, par...*). C'est un mot invariable.

La conjonction. Elle unit deux mots ou groupes de mots (*mais, ou, et, donc, or, ni, car...*). C'est un mot invariable

L'interjection. *hé! ouf! oh!*



ASTUCE : Pour trouver la nature d'un mot

Tu peux le remplacer par un autre mot, plus simple, dont on connaît la nature.

Les deux mots seront obligatoirement de même nature.